



Texte action Conseil Syndical SNES-FSU Réunion du 6 septembre 2021

Contexte :

Le ministère et sa représentante au niveau académique persistent dans leur déni de la réalité : l'Education est une priorité mais on supprime des postes, le protocole sanitaire est renforcé alors qu'il est plus allégé qu'en avril dernier dans les lycées et toujours aussi difficile à appliquer dans les collèges... Ces mensonges commencent, enfin, à être perçus par l'opinion publique. Toutefois, nous devons continuer à les dénoncer afin d'obtenir un rejet massif de la politique menée par ce gouvernement en matière d'éducation,

Les dernières annonces du Président de la République concernant le recrutement des professeurs des écoles par les directeurs confirment les vieilles lunes néolibérales qui ont soutenu toute la politique menée depuis son arrivée au pouvoir. Toutes les contre-réformes qui ont été mises en place sous son quinquennat, dans l'Education, ont eu pour but d'affaiblir le service public que nous défendons. La pandémie que nous connaissons a bien montré que le « quoi qu'il en coûte » ne concerne que le privé (chômage partiel, aides spécifiques aux entreprises...) et que le service public d'Education n'a bénéficié d'aucun collectif budgétaire pour faire face aux conséquences du Coronavirus, au contraire. Le second degré s'est vu amputé de 1883 postes à la dernière rentrée, malgré les manques criants aucune création de postes de CPE, Infirmiers, PsyEN, Assistantes sociales... Belle priorité !

En cette fin de quinquennat, il est à craindre une « fuite en avant » de la part de nos gouvernants que nous devons combattre.

Education :

La rentrée scolaire n'a pas été anticipée et les bons résultats aux examens ne sont en aucun cas la preuve que l'année scolaire dernière s'est bien déroulée contrairement à ce qu'affirme notre rectrice.

L'année dernière et une bonne partie de la précédente n'ont pas été « normales » et aucune mesure n'a été prise pour en tenir compte (allègement des effectifs, allègement des programmes, recrutement de personnels enseignants, surveillants, médicaux...) Seules des heures supplémentaires sont proposées à des personnels déjà surchargés.

Le protocole sanitaire, niveau 2, n'a pas pris en compte la situation sanitaire de notre académie. Elle a, une fois de plus, servi de banc d'essai à la rentrée métropolitaine. La distinction qui devrait être faite entre les élèves vaccinés et les autres aboutit à une « usine à gaz » : les classes ne sont plus fermées mais les élèves sont libéré(e)s le temps d'aller se faire tester, certains pourront revenir avec un test négatif, d'autres, quel que soit le résultat du test, seront « évincés » pendant une semaine... C'est pédagogiquement intenable et la soi-disant « continuité pédagogique » prévue est impossible à mettre correctement en place sauf à imposer la double journée de travail à l'ensemble des collèges. L'enseignement à distance n'est qu'un leurre à destination des parents

d'élèves. La situation que nous vivons est déjà compliquée mais les « solutions » imposées n'aident en rien. Comme nous l'avons déjà dit pour le Bac Blanquer : à chaque solution, un (voire des) problème(s) supplémentaires.

Les annonces faites par le ministre le 28 juin sur les ajustements du bac Blanquer enterrent un peu plus le baccalauréat national et terminal en imposant à marche forcée un baccalauréat de plus en plus local. Le poids du lycée d'origine va peser de plus en plus et marquera durablement la scolarité et le destin scolaire des élèves, comme l'a déjà montré ParcoursSup.

Le coup de force du ministère lors du CSE (mise en place d'un projet local d'évaluation sous la houlette du conseil pédagogique et présenté en CA) confirme que cette réforme est aussi une attaque frontale contre nos métiers. Nous appelons tou(te)s les collègues à s'emparer de cette question lors des demi-journées banalisées qui sont prévues en septembre afin de limiter le zèle de certain(e)s et d'empêcher la mise en place d'une hiérarchie intermédiaire.

PsyEN :

Aucune création de postes à cette rentrée alors que l'orientation est un point clef de la scolarité et que les PsyEN sont des professionnels. La création de la mission de professeur référent d'un groupe d'élèves vient concurrencer celle des PsyEN. Rappelons que cette mission se fait sur la base du volontariat.

CPE/AED :

Les moyens pour les vies scolaires sont encore insuffisants. Les créations de postes de CPE se sont faites par redéploiement des moyens.

La mise en place des internats d'excellence s'est faite au prix de la perte de moyens en AED des autres établissements.

AESH :

Le ministère a concédé une avancée en instaurant une grille à avancement automatique. Toutefois, le rythme d'avancement est trop lent (3 ans pour chaque échelon), les indices sont trop bas (début : 335) et les temps partiels généralisés.

Malgré la création de quelques emplois à cette rentrée, le nombre d'AESH ne permet pas de couvrir les besoins des élèves en situation de handicap.

Nous demandons la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B car c'est ce qu'impose la réalité et la permanence des besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap.

La mise en place des PIAL a dégradé les conditions de travail des AESH. Nous demandons leur suppression. Les AESH ne doivent plus être affecté(e)s auprès de plusieurs élèves avec des pathologies différentes. Leur formation continue doit être améliorée et leurs contrats abondés en heures pour permettre de couvrir les besoins signifiés par la MDPH.

Fonction publique

La crise sanitaire a démontré la nécessité de services publics animés par des personnels formés et bien rémunérés. Mais c'est encore la logique néolibérale qui détermine les réformes menées et celles envisagées. Le gouvernement attaque frontalement les droits sociaux, en général, et la fonction publique en particulier en maintenant la réforme régressive de l'assurance chômage et celle des retraites

Grenelle

Tout au long de l'année, Jean-Michel Blanquer s'est autoproclamé ministre de la revalorisation. Résultats : première tranche de la prime d'attractivité, 66 % des personnels non concernés.

Deuxième tranche de la prime d'attractivité, 42 % des personnes non concernés.

Quant au reste des discussions sur l'évolution du métier, elles trahissent, en creux, la volonté ministérielle de prendre la main sur nos métiers.

Action :

Le SNES-FSU Réunion appelle l'ensemble des collègues

à se réunir dans les établissements pour se saisir de toutes ces questions et en informer tous les personnels

à refuser toutes les missions facultatives que l'administration souhaite imposer (professeur principal, professeur référent, ...)

à s'emparer des conseils d'enseignement et pédagogiques pour lutter contre les tentatives de création de hiérarchies intermédiaires.

à participer à la grève du 23 septembre pour la mise en place d'un plan d'urgence pour l'école (création de postes, revalorisation salariale pour toutes et tous...)

à participer aux grèves et manifestation du 5 octobre, à l'appel de l'interprofessionnelle FSU, FO, CGT, Solidaires, pour lutter contre la politique néolibérale du gouvernement et pour le progrès social.

Le Conseil Syndical réuni ce jour se mandate pour qu'il y ait une deuxième manifestation, dans le Sud, le 23 septembre.